



# LA CHARTE DES DROITS ET LIBERTES DE LA PERSONNE PROTEGEE



1

RESPECT DES LIBERTÉS  
INDIVIDUELLES ET DES  
DROITS CIVIQUES



2

NON-DISCRIMINATION



3

RESPECT DE LA DIGNITÉ  
DE LA PERSONNE ET DE  
SON INTÉGRITÉ



4

LIBERTÉ DES RELATIONS  
PERSONNELLES



5

DROIT AU RESPECT  
DES LIENS FAMILIAUX



6

DROIT À L'INFORMATION



8

DROIT À LA PROTECTION  
DU LOGEMENT ET DES  
OBJETS PERSONNELS



7

DROIT A L'AUTONOMIE



9

CONSENTEMENT ÉCLAIRÉ ET  
PARTICIPATION DE LA  
PERSONNE



11

DROIT À L'ACCÈS  
AUX SOINS



10

DROIT À UNE INTERVENTION  
PERSONNALISÉE



13

CONFIDENTIALITÉ DES  
INFORMATIONS



12

PROTECTION DES BIENS  
DANS L'INTÉRÊT EXCLUSIF  
DE LA PERSONNE

